

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 04/2019 Semaine du 31 janvier au 07 février 2019

● MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17/12/2018 CONTRE L'AUGMENTATION DES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS DANS LES ANNÉES A VENIR

Monsieur le Président du Valtom a attiré l'attention des Maires sur les conséquences (pour les usagers du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés) de certaines dispositions du projet de loi de finances pour 2019 en cours de discussion et du projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux tel qu'il va être lancé en enquête publique dans les prochains mois.

Si ces choix étaient confirmés, cela coûterait au citoyen puydômois d'ici 2025 plus de 6,2 millions d'euros par an, soit une hausse de plus de 15 %, qui se décomposent en :

1. Hausse du carburant : + 1 million d'euros par an
2. Hausse des taxes déchets : + 2,2 millions d'euros par an

Sans remettre en cause les principes d'une fiscalité accentuée sur l'élimination des déchets, force est de constater que :

- Les propositions de mesures nationales type Feuille de Route Economie Circulaire ne permettront pas de réduire drastiquement la quantité de déchets résiduels,
- Les compensations fiscales proposées sont particulièrement faibles,
- Les recettes de la fiscalité déchets ne seront pas affectées à l'économie circulaire.

Face à cette situation, le constat est simple : cette fiscalité environnementale a pour unique objectif d'alimenter le budget de l'Etat et non celui d'accompagner les collectivités à atteindre les ambitieux objectifs environnementaux de la Loi de transition Energétique pour la Croissance Verte.

3. Impact du nouveau plan régional de gestion des déchets : + 3,2 millions d'euros par an.

Si ce projet de plan reste en l'état, il y a un risque qu'en 2027, il n'y ait plus aucun site de stockage en Auvergne et que 80 à 90 % des sites restants soient sous maîtrise d'ouvrage privé.

Face à cette « privatisation » sous-jacente du service public du stockage des déchets et à la création d'un monopole, collectivités et entreprises seraient alors dans l'obligation d'envoyer leurs déchets vers Saint-Etienne (dans la Loire) alors que le VALTOM a investi en 2013 plus de 220 millions d'euros pour la construction du pôle de valorisation Vernéa afin de réduire localement le stockage en produisant de l'énergie.

Recouvrer à une fiscalité punitive et de rendement, visant simplement à lever davantage de recettes pour l'Etat est inacceptable.

Baisser les soutiens à l'économie circulaire au travers de la baisse du fonds déchets est inacceptable alors que les recettes fiscales déchets augmentent et que les objectifs réglementaires sont de plus en plus ambitieux et nécessitent de plus en plus de moyens humains et financiers.

Fermer arbitrairement des sites de stockage sans respecter le principe de proximité tout en instaurant un monopole privé au détriment du service public est inacceptable.

Le Conseil Municipal demande à la Région de :

- Respecter le principe de proximité prévue par la Loi en conservant des sites de stockage sur le territoire du VALTOM,
- Veiller à l'équilibre de l'offre privée et publique en matière de stockage.

Le Conseil Municipal demande au Gouvernement de :

- Déplacer les impôts du consommateur vers les fabricants des produits non recyclables afin de les inciter à produire moins d'emballages et à trouver des solutions de valorisation pour leurs produits en fin de vie,
- Affecter la totalité des recettes perçues par la taxe sur les déchets aux actions déchets en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et de l'économie circulaire, telles que la réduction des déchets, l'écoconception des produits, les collectes sélectives, les nouvelles filières de recyclage, le tri à la source des bio déchets, la valorisation énergétique des déchets,...

ERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 3 février : Pharmacie Pierotti à AUGEROLLES

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Pélissier - Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS : 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMIR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

RAMPE Thiers Dore et Montagne - Antenne de Courpière - 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68 - **Permanences** : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

Dans les locaux sociaux (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

OPHIS : Le 1er mardi de chaque mois de

10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -

Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

CARSAT Auvergne : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Georges BOUCHET décédé le 20 janvier 2019.

- Berthe FOSSE veuve MORANGE décédée le 22 janvier 2019.

- Marie Claire PONCHON épouse FELIDE décédée le 25 janvier 2019.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : **Boussuge J. Chalus N.**

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillierat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André **Imberdis**, Jean-Luc **Privat**,

Xavier **Gosselin**, Eric **Boissadie**,

Elisabeth **Pradel**, Carole **Salgueiro** :

les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers

Départementaux a lieu : Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du

mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N°
d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h—18h

Samedi 10h-12h

CCAS

lundi , mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et
de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée
ainsi que tous les matins

(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● SUITE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/12/2018 : TRAVAUX DE LA DERNIÈRE TRANCHE DE L'ÉGLISE – SUBVENTIONS 2019

La subvention de la DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) est arrivée en mairie pendant la semaine 17 décembre 2018.

C'est une bonne nouvelle puisqu'elle annonce que l'État s'engage sur un montant de 40 % de subvention (sur une dépense subventionnable de 319 041 €HT) soit 127 617 € de montant maximum prévisionnel.

Cette décision est très importante puisqu'elle conditionne la subvention de la Région et celle du Département.

Le Département nous avait annoncé son accord de subvention pour 89 331 € dès le 3 décembre 2018, quant à la Région, nous venons de recevoir un courrier (le 14 décembre 2018) qui nous annonce sa subvention à hauteur de 44 666 euros.

Comme la dépense totale de cette dernière tranche est maintenant estimée à 382 849 € TTC, le reste à charge s'élève à 121 235 €, sans compter les dons attendus des donateurs privés à travers l'association Courpière Renaissance et la Fondation du Patrimoine.

Tout cela laisse supposer que le budget 2019 devrait pouvoir inscrire la dépense nécessaire pour finir la restauration extérieure de l'église Saint Martin avant la fin du mandat.

● PLACE JULES FERRY

Le projet de l'aménagement de la place Jules Ferry, revu par l'Architecte des Bâtiments de France, a été présenté aux habitants le **mercredi 16 janvier** par le bureau d'Études « Réalités » et la Municipalité. Les nombreux participants ont pris connaissance du nouveau plan proposé qui comprend la démolition de certains bâtiments pour élargir la chaussée, la décision d'enfouir les réseaux secs et de réaliser des travaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que le positionnement des places de parking et des espaces verts.

Le projet définitif sera présenté aux habitants ultérieurement.

● # FAIS BOUGER COURPIÈRE



Tu as de 16 à 25 ans ?

Tu as des idées et envie d'agir pour ta commune ?

C'est l'occasion de faire entendre ta voix !

La Municipalité souhaite impliquer toujours plus les jeunes Courpiérois dans les projets de leur ville avec un espace de dialogue et d'actions.

Mohammed Oulabbi, adjoint à la solidarité, accompagné d'un élu, met en place une permanence

Chaque samedi de 10h30 à 12h

Du 26 janvier au 16 février inclus au local sous la mairie

(près de la poste)

Tu pourras :

- t'exprimer sur ta vision de la ville ainsi que sur tes attentes et les envies des jeunes de ton âge
- proposer et défendre des projets en faveur de la jeunesse
- avoir des informations pratiques et utiles (emploi, formation, logement, transport, santé...)
- contribuer au mieux vivre ensemble

Alors viens vite : on t'attend samedi !

● MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE DE RÉPONSES AUX QUESTIONS FISCALES SUR RENDEZ-VOUS À COURPIÈRE

La Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme informe ses usagers qu'à compter du **1er janvier 2019**, un nouveau service de réponses aux questions fiscales sur rendez-vous est mis en place à la mairie de Courpière.

Tous les premiers mardis de chaque mois, un agent du centre des finances publiques de Thiers vous recevra dans un bureau de la mairie de Courpière pour répondre à vos questions d'ordre fiscal.

Ce nouveau service permettra aux usagers d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au numéro suivant : 04.73.51.06.78

Ce numéro est le numéro correct. Si vous n'obtenez pas de réponse, n'hésitez pas à insister et à rappeler. Un seul agent réceptionne les appels et assure en même temps l'accueil des usagers.

La Municipalité

● MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël aura lieu samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019.

● TREMPLIN DES MUSIQUES ACTUELLES

Vendredi 21 juin 2019
A partir de 20h en centre bourg

Il est ouvert à tous les artistes amateurs de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le finaliste sera programmé au festival de la Pamparina de Thiers.

Attention, inscriptions au plus tard le 19 avril 2019. Renseignement en mairie au 04 73 53 01 21.

Le règlement du tremplin est téléchargeable sur le site de la Ville www.ville-courpiere.fr ou sur la page facebook de la Ville de Courpière.

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☛ Histoires d'en rire

Histoires drôles, contes détournés, devinettes.. Venez rire avec nous !

Samedi 2 février – 10h30 – à la bibliothèque

A partir de 6 ans

Durée : 1 heure

Gratuit sur inscription



☛ Exposition des caricatures de Jean-Marc BOROT : du 15 janvier au 15 mars

Nous débutons notre thématique sur le rire et l'humour par une exposition de caricatures de Jean-Marc BOROT, illustrateur et caricaturiste ! Venez découvrir ses caricatures d'artistes de cinéma ou de la chanson, de sportifs ou encore de politiques !

Aux heures d'ouverture de la bibliothèque, renseignements au 04-73-51-29-55



● ESPACE COUBERTIN

Désormais le secrétariat de l'Espace Coubertin s'occupe des dossiers de location des salles et de vos réservations.

Attention ! Les dossiers remplis sont à ramener au secrétariat de l'Espace Coubertin. Rens. et réservations : 04 73 53 14 45

La réunion pour réserver les dates des manifestations associatives aura lieu comme d'habitude en mairie, le mardi 5 mars à 19 heures.

● INSTITUTION SAINT-PIERRE

COLLÈGE-LYCÉE

JOURNÉE PORTES OUVERTES - SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 DE 9H A 12H

Visites guidées par les élèves, présentation des projets, rencontres avec les enseignants

10H : Présentation de la classe de 6^{ème} - 11h : Présentation de la classe de 2^{nde} par le Chef d'établissement.

Les inscriptions sont ouvertes - Merci de prendre rendez-vous au 04 73 51 72 00

INSCRIPTIONS CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES (8, rue du 11 novembre – 63120 Courpière)

Les inscriptions sont ouvertes – Merci d'appeler le 04 73 53 15 35

Institution Saint-Pierre – École – Collège – Lycée – Internat

Contact : tél – 04 73 51 72 00 - E-mail : college.lycee@institution-saint-pierre.fr

Infos Associatives

● URGENCE SANG

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles vous attend très nombreux le

Vendredi 8 février 2019

De 16h à 19h

Salle d'animation

Les malades comptent sur vous et vos amis.

● VENTE AU DÉBALLAGE AU SECOURS CATHOLIQUE

Lundi 11 février 2019 de 13h30 à 16h00 : vente de vêtements, linge, bibelots, vaisselle, livres, jouets et objets divers d'occasion.

Au local : 53ter avenue de la Gare à Courpière (près du tri postal).

Prix très modiques – ouvert à tout public.

Yvette Roux, Responsable de l'équipe

● COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE

Le Comité d'Animation de Courpière (CAC) organise son traditionnel fougat

Le vendredi 15 février 2019 à partir de 19h - Quartier de Valette

Vin chaud, guenilles, barbecue (embrasement du feu à 20h)

Venez nombreux !

Informations au 06 71 39 31 73 ou au 06 79 04 45 04

En cas de mauvais temps le fougat sera reporté au 22 février.

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 4 février au 8 février

Lundi : choux en salade, porc à la graine de moutarde, petits pois carotte, fromage, mousse au chocolat.

Mardi : betteraves rouges vinaigrette, steak haché au Bleu d'Auvergne, pâtes, yaourt, fruit de saison.

Jeudi : velouté aux 5 légumes, escalope de dinde à la tomate, champignons persillés, yaourt ou fromage, fruit d'hiver.

Vendredi : salade verte, morue aux pommes de terre, yaourt ou fromage, poires déguisées en fraises.

● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Samedi 2 février : 18h30 à Cunlhat

Dimanche 3 février : 9h à Vollore-Ville
10h30 à Courpière

● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- Centre ville, dans une maison individuelle, F2, 41m², refait à neuf, : SDB et WC, séjour avec coin cuisine, chambre, petit balcon. Loyer mensuel : 350 € et 10 € de charge. Contact: 06 81 76 38 59.

- A louer grand F3 – 90 m² – près Gare – 2 chambres – 1 grand séjour / salle à manger – 1 cuisine non aménagée – 1 salle de bains – WC – Lingerie - Chauffage électrique – Loyer : 410 € + 35 € charges - 06 30 49 21 8.

- Appartement à louer – Place de la libération – 1^{er} étage – Chauffage individuel gaz – Double vitrage – Isolation par l'extérieur – 100 m² – Hall – 2 chambres – Grand séjour – Cuisine – WC – Salle de bains - Pièce de rangement – Loyer mensuel 480 € + 40 € charges – références exigées – tél : 06 81 18 63 15.

LOGEMENTS OPHIS :04 73 41 16 16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : **Appartement type 4** de 75m² au 1er étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible courant février. Chauffage collectif. Loyer 437.94€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 : **Appartement type 3 bis** de 82m² au 2ème étage. Présence d'un balcon. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 560.86€ charges comprises.

Appartement type 4 de 91m² au 2^{ème} étage. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 601.84€ charges comprises.

Résidence Les Rioux : **Appartement type 4** de 71m² au rez de chaussée. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 391,82€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● CLASSES 55 - 56 - 57...

Le banquet des classes 1955, 1956, 1957..... aura lieu le **17 mars 2019** au restaurant « Les Chênes » à Augerolles.

Menu à 45 euros, tout compris.

Inscriptions auprès de : H.BARGE au 04.73.53.04.12 - J. BASCOULERGUE au 04.73.53.16.40 - M. BOREL au 04.73.53.15.81

● ASSOCIATION DES ANCIENS DES COURS COMPLÉMENTAIRES (CEG ET COLLÈGES) DE COURPIÈRE

L'AACCC souhaite mettre en place une section « marche – découverte » ouverte ... à toutes et à tous...

Cette activité verra le jour, début mars 2019, se déroulera les mardis après midi de 14h30 à 16h30 selon les parcours réalisés.

Départ et retour boulevard Vercingétorix vers la Croix de Mission.

Premier rendez-vous le 5 mars à 14h30.

Les premières marches seront de 5 kms environ – toutes et tous partent et arrivent ensemble.

Les participants (es) seront équipés d'une bonne paire de chaussures de marche, d'une bouteille d'eau.

Merci de prendre contact avec M. Gabriel SAINT-ANDRÉ : Tél 06 25 74 53 49 –

Mme Annie MALLET : Tél : 06 85 94 33 32 –

Mme Jeannine SUAREZ : Tél 06 87 08 70 62

● MULTICOLORE RADIO – FOIRE AUX DISQUES 2019

Inscriptions 3e Foire aux Disques de Multicolore Radio

Vente de vinyles, CD, DVD musicaux, livres, instruments, partitions, goodies, objets de collections... tout ce qui est musical se vend et s'achète.

Notre événement se tiendra cette année le dimanche 14 avril 2019 à l'Espace Coubertin entre 9h30 et 18h (Entrée libre pour les visiteurs).

Ouvert aux professionnels et particuliers, inscription obligatoire jusqu'au 10 avril. Formulaire à télécharger sur www.multicoloreradio.fr rubrique Foire aux Disques.

Renseignements : contact@multicoloreradio.fr ou au 06.61.44.00.52 (Christophe Chavarot - Président)

● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.

MONSIEUR – Inde, France 2018 – Drame – 1h39
Ratna est domestique chez Ashwin, le fils d'une riche famille de Mumbai. En apparence la vie du jeune homme semble parfaite.

AU BOUT DES DOIGTS – France 2018 – Drame, Comédie – 1h46
La musique est le secret de Mathieu Malinski, un sujet dont il n'ose pas parler dans sa banlieue où il traîne avec ses potes.

PREMIÈRES VACANCES – France 2018 – Comédie – 1h42
Marion et Ben, ténébreux, font connaissance sur Tinder. C'est à peu près tout ce qu'ils ont en commun mais les contraires s'attirent.

Séances :
Vendredi 1^{er} février – 20h30
Lundi 4 février – 20h30

Séance :
Samedi 2 février – 17h30

Séances :
Samedi 2 février – 20h30
Dimanche 3 février – 17h30

Sport

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Programme du week-end :

Samedi 2 Février :

U13 1ère division : St Germain Lembron / USC à 15h au Stade Jean Coustes

Dimanche 3 Février :

Coupe du Puy de Dome G.Faure : USC / Roche Blanche à 14h30 au Stade Joseph Gardette



Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON